



CENTRALE SOLAIRE DES EPICEAS 1
2,88 hectares – 3,59 MWc
Gard (30) – Commune de Lédénon

COMITE DE PROJET

28/04/2025

UNE ÉQUIPE PASSIONNÉE

Fondée en 2008 à Amiens par une équipe passionnée, H2air est un producteur d'électricité renouvelable indépendant qui s'appuie sur près de 160 collaborateurs expérimentés mettant leurs savoir-faire au service des projets solaires et éoliens. Le groupe H2air est aujourd'hui un acteur reconnu au sein de la filière des énergies renouvelables.

NOS VALEURS

Convaincus que **les énergies renouvelables doivent jouer un rôle croissant dans la transition énergétique française**, nous agissons au quotidien en faveur du respect **de l'environnement**, reposant sur l'indépendance énergétique et une maîtrise des coûts de l'énergie.

NOTRE DIFFERENCE

H2air et ses filiales H2air PX et H2air GT permettent de prendre en charge **toutes les étapes d'un projet solaire et éolien**, du développement à la gestion opérationnelle en passant par la construction. Nous garantissons **une optimisation en termes de coûts et de délais**, ainsi qu'une **implantation cohérente et concertée**



Nous sommes fiers d'être un développeur indépendant. Nos savoir-faire et notre dynamisme garantissent le succès de nos projets.

Roy MAHFOUZ
Fondateur & Président de H2air





Développement de projet

- > Concertation
- > Analyse de gisements
- > Réduction des impacts
- > Financement de projets

Construction

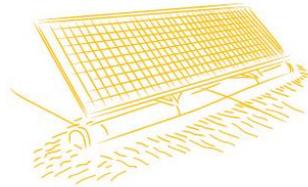
- > Solutions « clés en main »
- > Génies civil et électrique
- > Suivi de chantier et maîtrise des coûts

Gestion opérationnelle

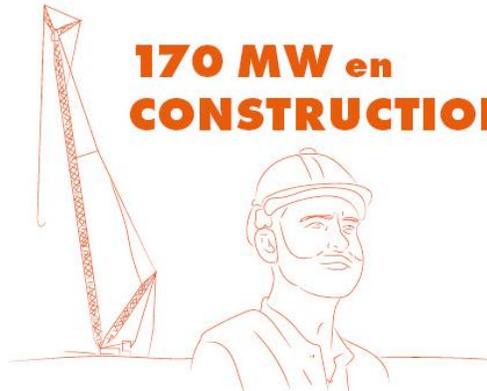
- > Pour compte de tiers
- > Gestion administrative et commerciale
- > Conseil, optimisation
- > Solution en fin d'obligation d'achat

1 GW de SOLAIRE
en France

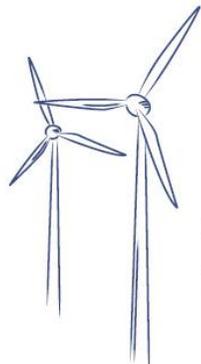
au sol agrivoltaïque
flottant



**170 MW en
CONSTRUCTION**



**450 MW en
exploitation**
en France



2 GW d'ÉOLIEN
en France

Le comité de projet (CP) dans le solaire

Le CP des EPICEAS 1 du 28/04/25

- ❖ Création issue de la loi APER et décret d'application de décembre 2023
- ❖ Zones d'accélération officiellement arrêtées ou Comité de projet
- ❖ Tous les projets à partir du 24 juin 2024 > 2,5 MW (PV)

Article R211-5 du code de l'énergie

« Le comité de projet prévu à l'article L211-9 assure une **concertation préalable des parties prenantes [...] sur la faisabilité et les conditions d'intégration dans le territoire des projets d'installation de production d'énergies renouvelables** ».

- ❖ Une réunion avant la demande de permis de construire
- ❖ Une nécessité d'informer la population

❖ Membres obligatoirement invités :

- Le porteur du projet
- Les communes du projet
- L'EPCI du projet
- Un représentant de chaque commune limitrophe

Les moyens de communication :

Site internet dédié au projet : [Centrale solaire des Epicéas](#)

Dépôt d'une affiche d'information à la mairie et la CDC le 8 avril 2025

LES INVITES

Préfet ou un représentant

Commune de Lédénon

Commune de Cabrières

Commune de Collias

Commune de Vers-Pont-du-Gard

Commune de Saint-Bonnet-du-Gard

Commune de Sernhac

Commune de Meynes

Commune de Bezouce

Communauté d'agglomération Nîmes
Agglomération

Préfet du Gard

Contexte à l'échelle national, régional, et local

- **Forte dépendance à l'importation des énergies fossiles**
- La production régionale d'électricité en Occitanie en 2023 est pour 73% renouvelable (hydraulique, photovoltaïque, éolienne ou issue des bioénergies) et 20% nucléaire.
- **L'approvisionnement électrique de la communauté d'agglomération Nîmes métropole:**
- **La production d'énergies renouvelables locales couvre seulement 7,86 % de la consommation d'énergies du territoire en 2021 selon Terristory.**

- La Communauté d'agglomération a pour objectif dans son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de 2024 la production d'énergie renouvelable locale diversifiée et respectueuse de l'environnement. Il fixe l'objectif d'atteindre **390 GWhs de production annuelle d'électricité renouvelable solaire par an pour 2030.**
- **Le PADD qui a été approuvé en juillet 2021 promeut les énergies renouvelables sur le territoire**
- **Loi d'accélération des énergies renouvelables – APER**

Quelle échelle? : La Communauté de Communes

- La MRAe indique cette échelle pour analyser la pertinence d'un projet
- La Communauté d'agglomération n'a pas de PLU en cours

Procédure de la démarche et de la recherche

- Les terrains situés en zonage U (Urbanisé) ou AU (A Urbaniser) d'un PLU ou PLUi
- **Les terrains situés en zonage Npv (Naturel réservé à l'installation photovoltaïque) d'un PLU ou PLUi**
- **Les terrains dégradés (ancienne carrière, terrain pollué..)**
- Les terrains artificialisés
- Les plans d'eau
- Terrains en prairies avec un exploitant viable

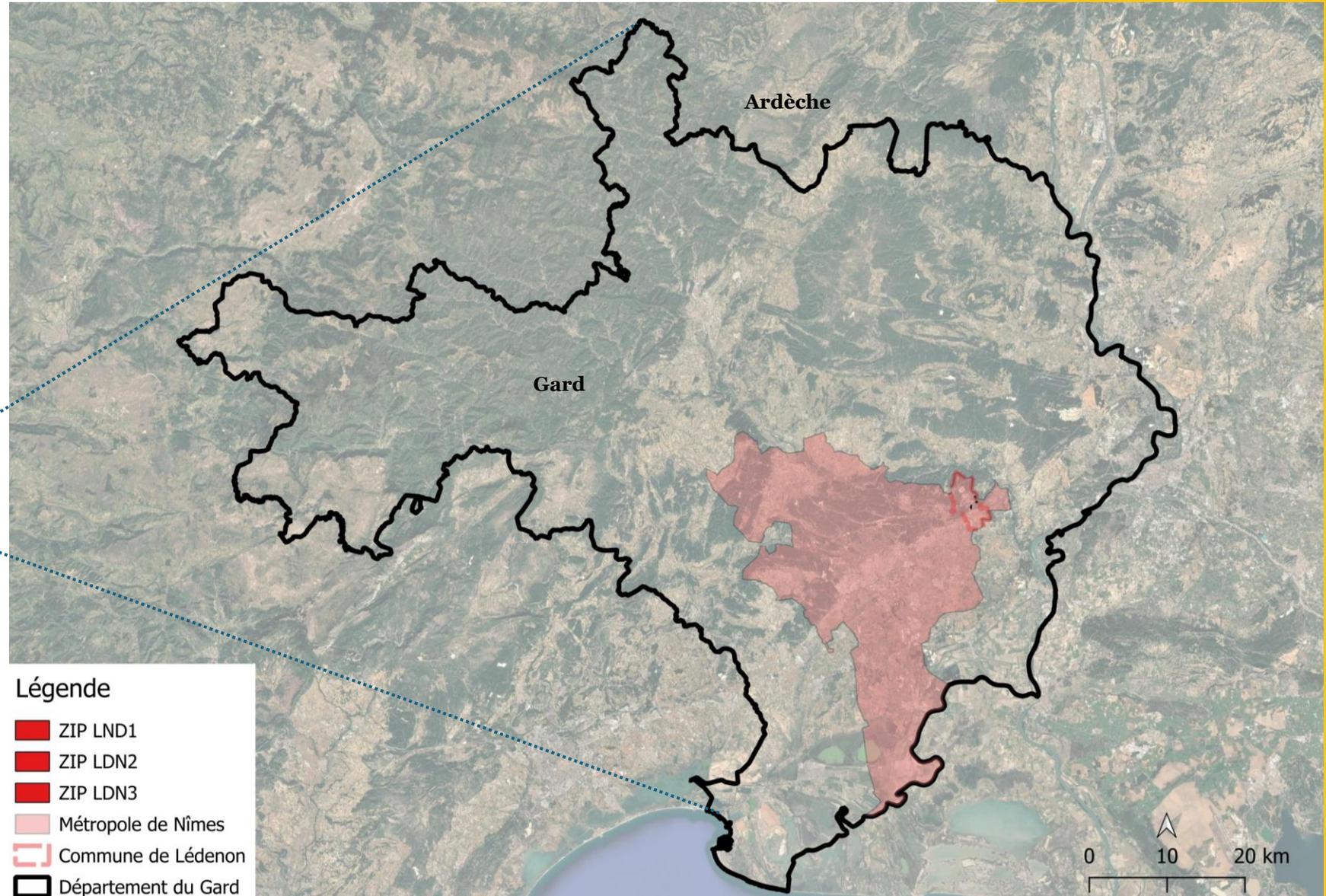
❖ **Un choix pertinent pour plusieurs raisons :**

- Ancienne décharge identifiée comme Zone d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER)
- Un projet porté en collaboration avec la mairie: réponse à un appel à Manifestation d'Intérêt

Territoire – situation départementale des projets

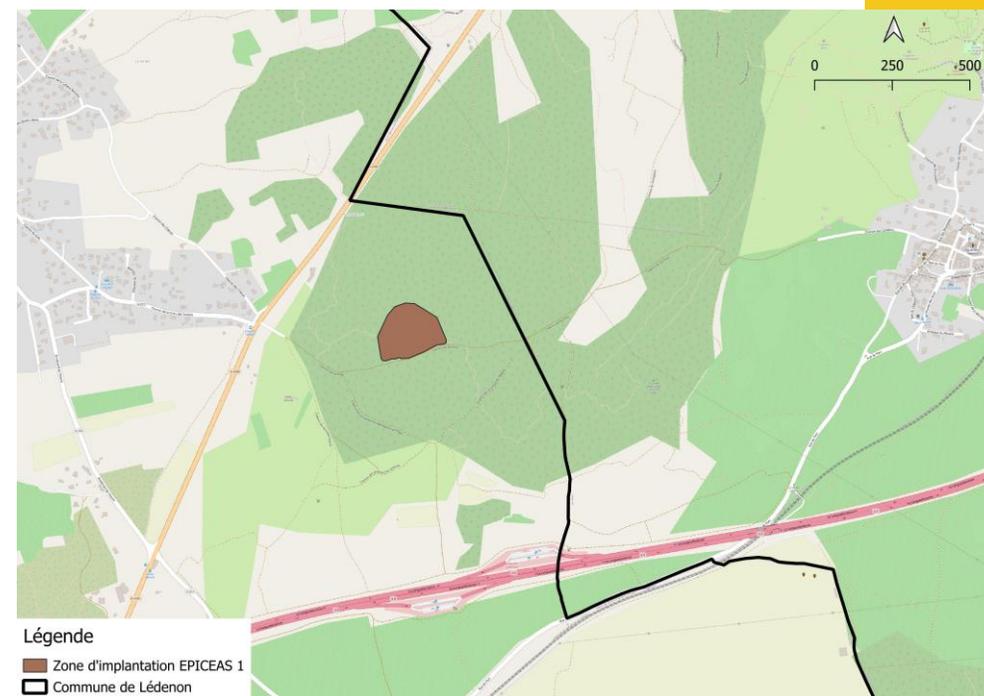
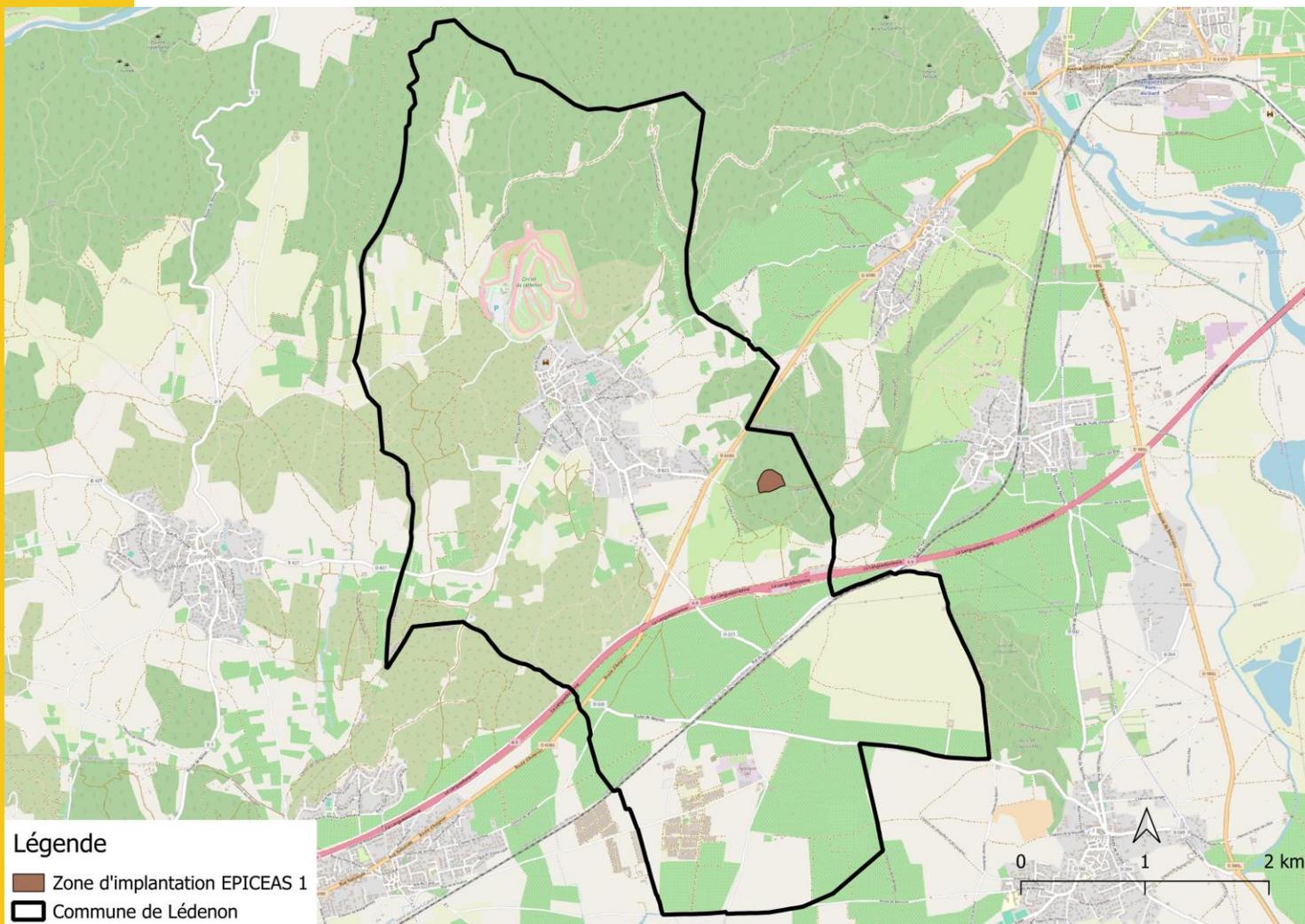


Localisation départementale
Gard (30)



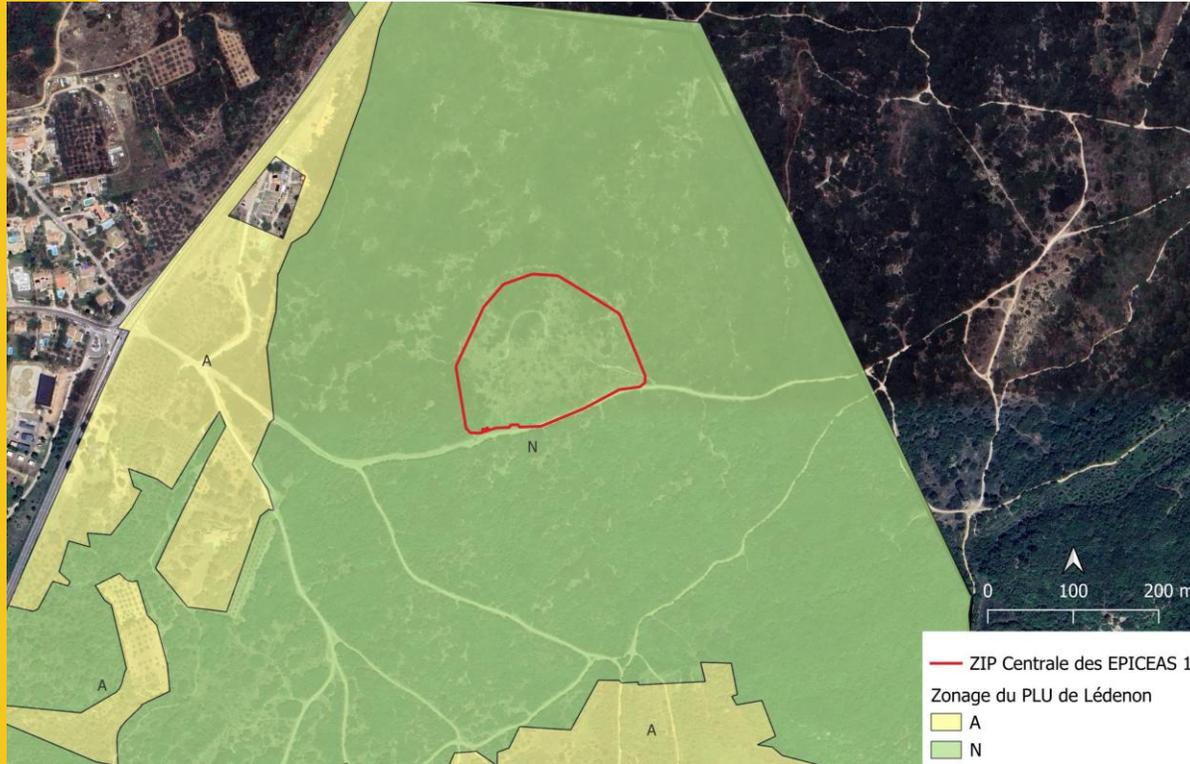


Localisation et contexte du projet





Urbanisme



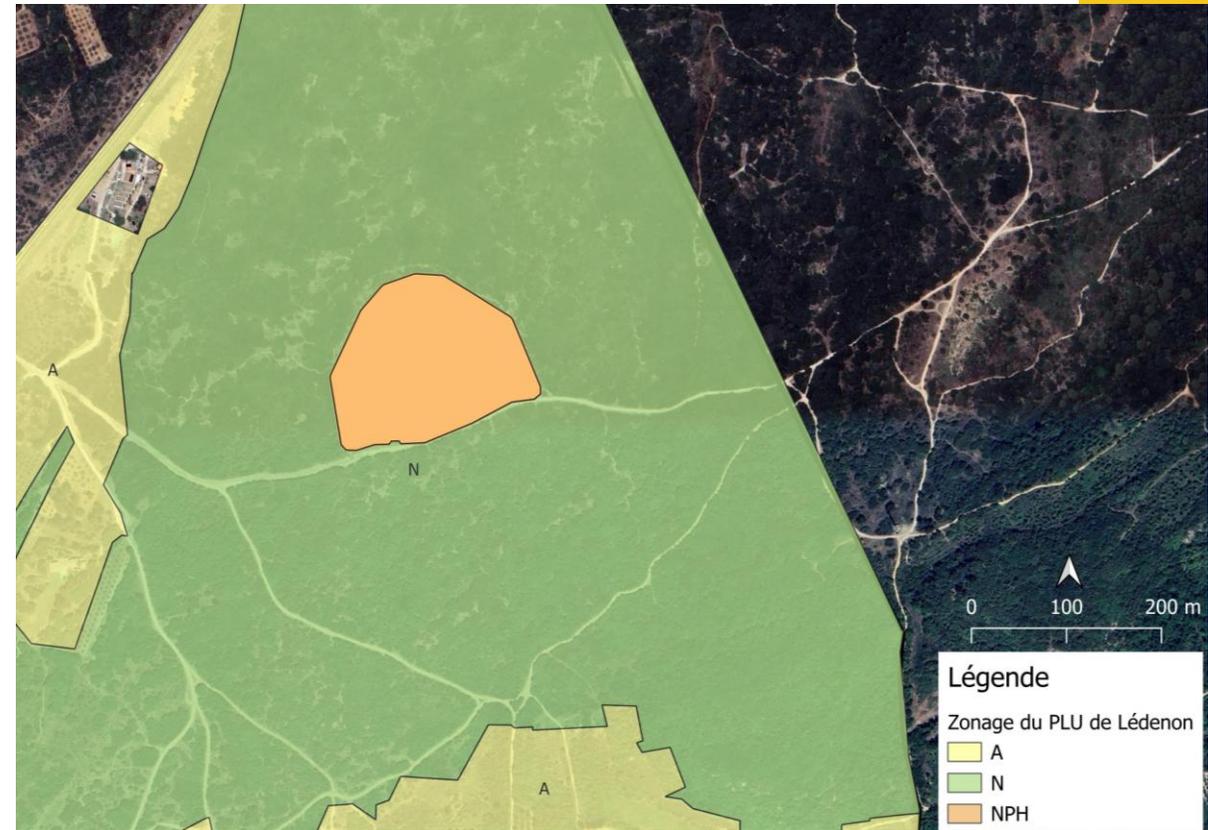
La commune de Lédénon dispose d'un PLU datant de 2023

Le règlement du PLU en vigueur définit les parcelles de l'emprise du projet en zone N.

Le projet n'est donc pas compatible avec le PLU en vigueur.

Une révision générale du PLU par Altéreo est en cours. Elle prévoit une modification des zonages pour l'ancienne décharge passant d'une zone Naturelle à une Zone naturelle de production d'énergie renouvelable photovoltaïque.

La date d'approbation du PLU en cours de révision est prévue pour septembre 2025

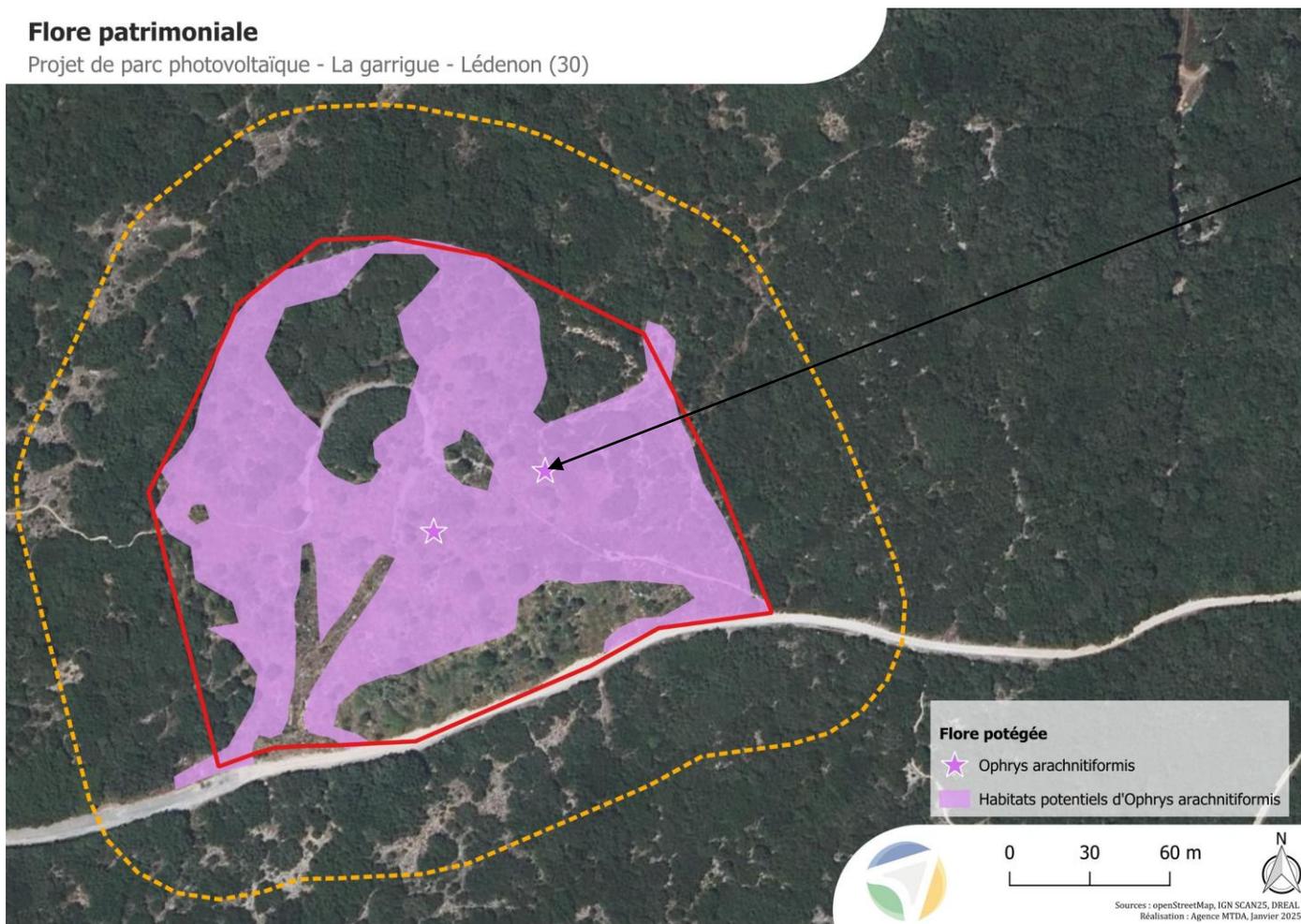


ENJEUX FLORISTIQUES : Enjeux modérés

- ❖ 1 espèce d'enjeu modéré et **protégée** :
- Enjeu modéré : 4 pieds d'Ophrys à forme d'araignée (LC, DZ, PR-LR)
- Habitats peu favorables à l'espèce sur la quasi-totalité de la ZIP

Flore patrimoniale

Projet de parc photovoltaïque - La garrigue - Lédenon (30)



Ophrys à forme d'araignée

ENJEUX AVIFAUNE : Enjeux modérés

❖ **Avifaune** : 6 espèces d'enjeux modérés :

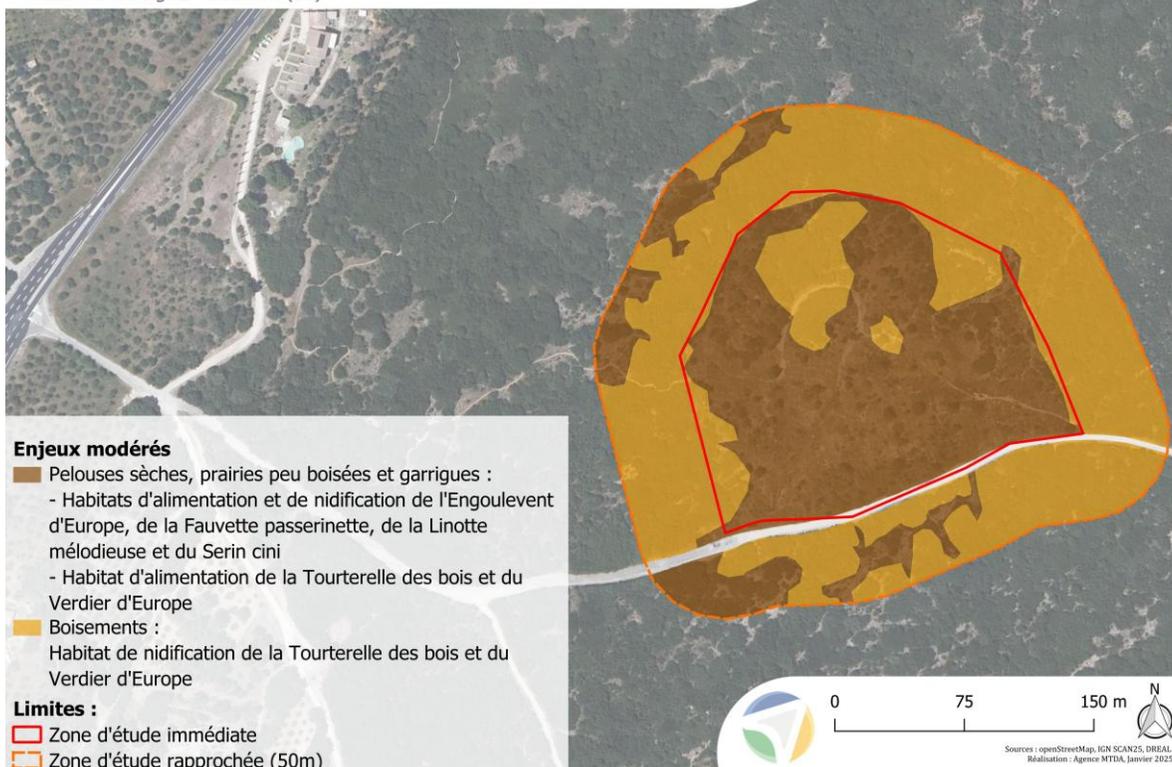
- Nicheurs : **Engoulevant d'Europe**, Linotte mélodieuse, Serin cini, Tourterelle des bois et Verdier d'Europe, Fauvette passerinette



Engoulevant d'Europe

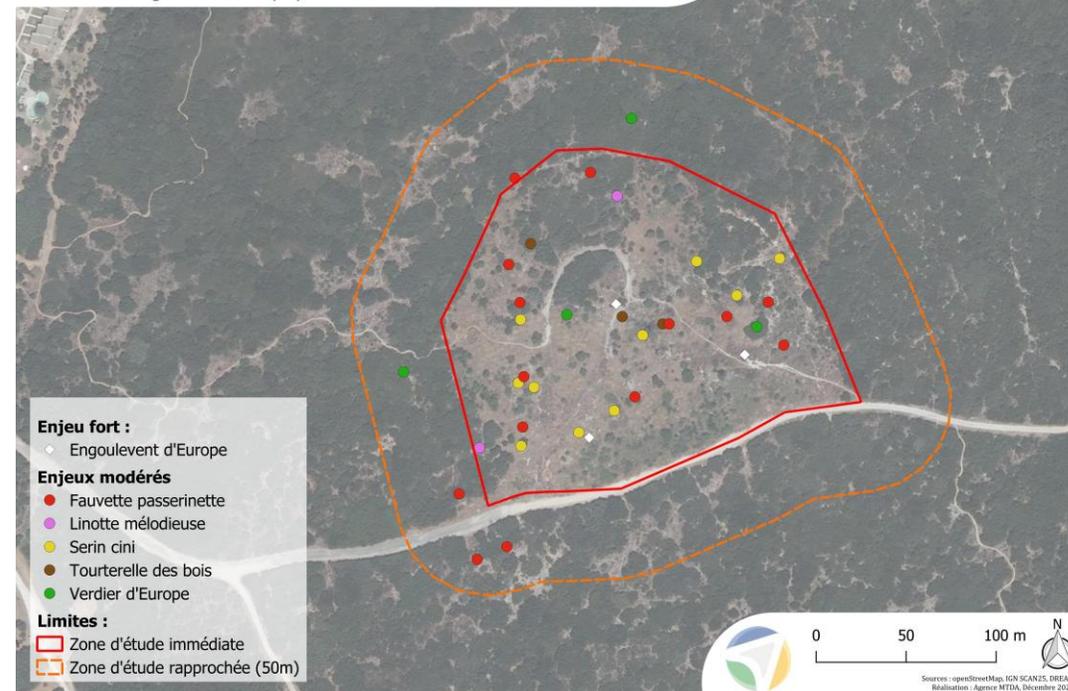
Localisation des habitats d'espèces à enjeu - Avifaune

VNEI - La Garrigue - Lédénon (30)



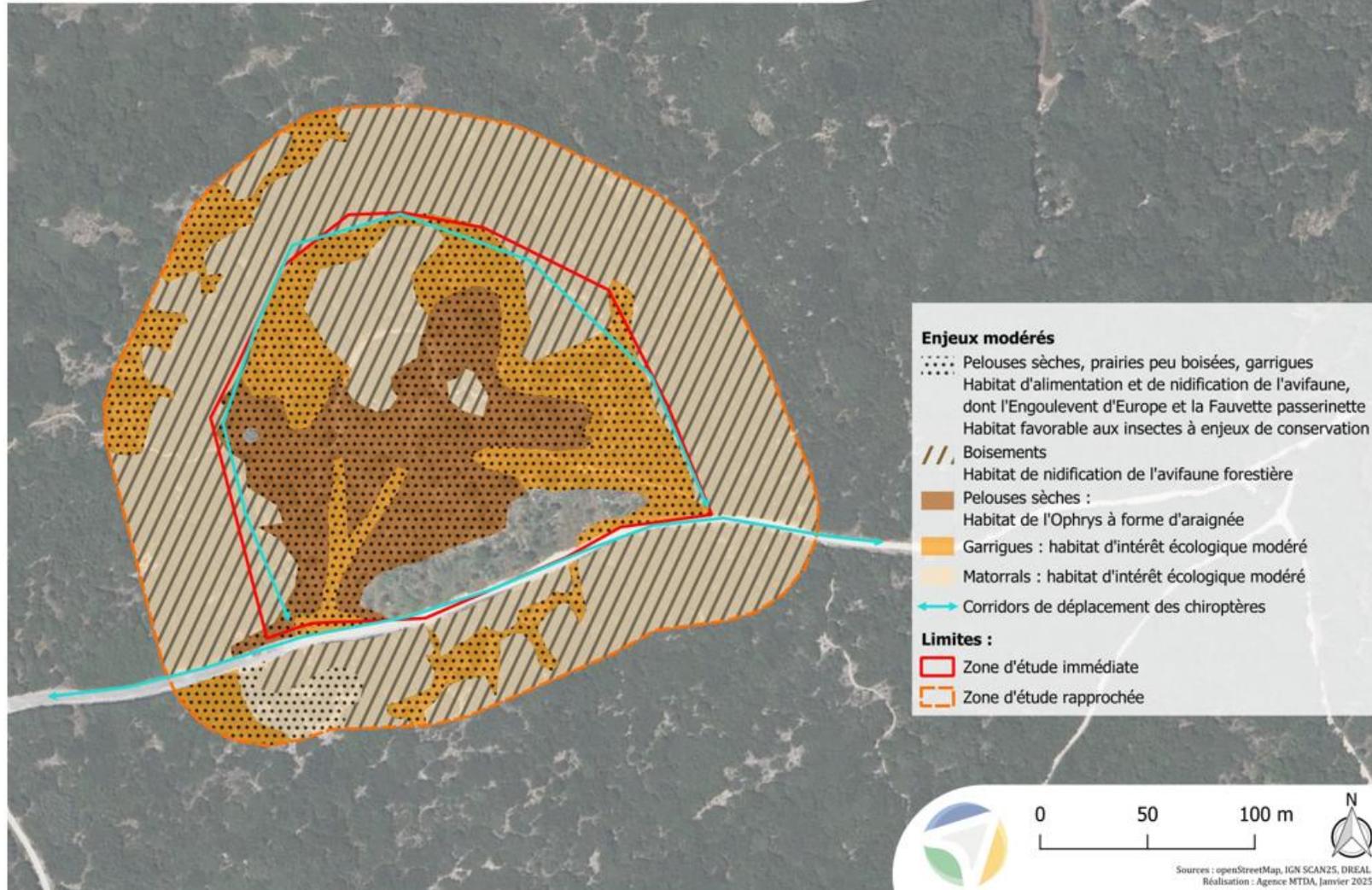
Localisation des espèces à enjeu de conservation - Avifaune

VNEI - La Garrigue - Lédénon (30)



Synthèse des enjeux écologiques

VNEI - La Garrigue - Lédénon (30)



Carte 24 : Synthèse des enjeux écologiques de la zone de projet

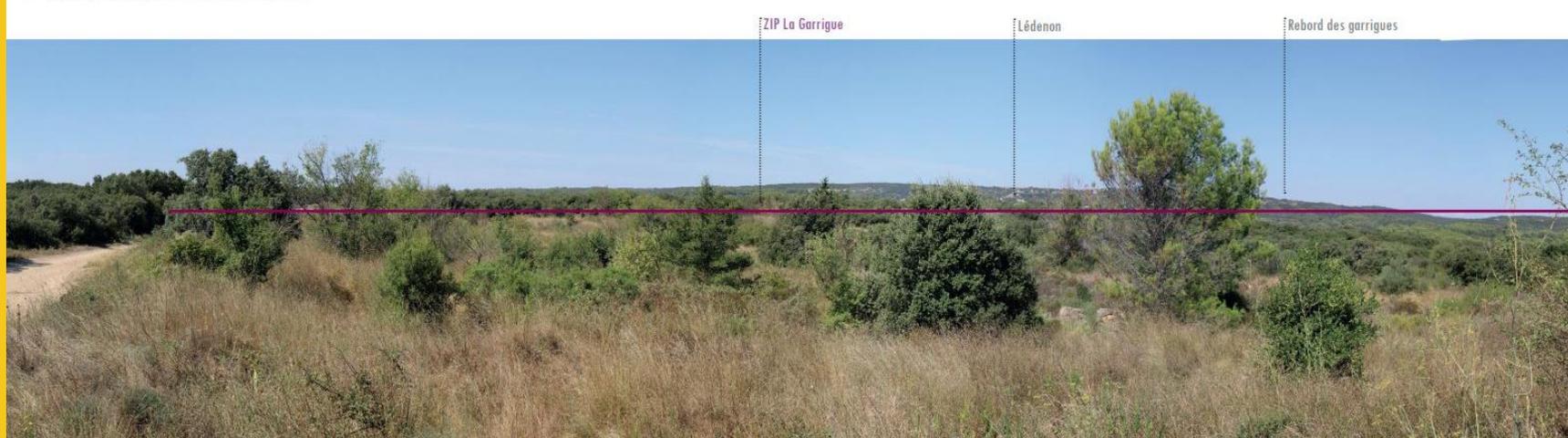


Volet paysager

► 1. VUE DEPUIS LE CHEMIN DU CHÂTEAU DE LÉDENON (MONUMENT HISTORIQUE INSCRIT ET SITE INSCRIT)



► 2. VUE DEPUIS LE CHEMIN LONGEANT LA ZIP



Echelle rapprochée :

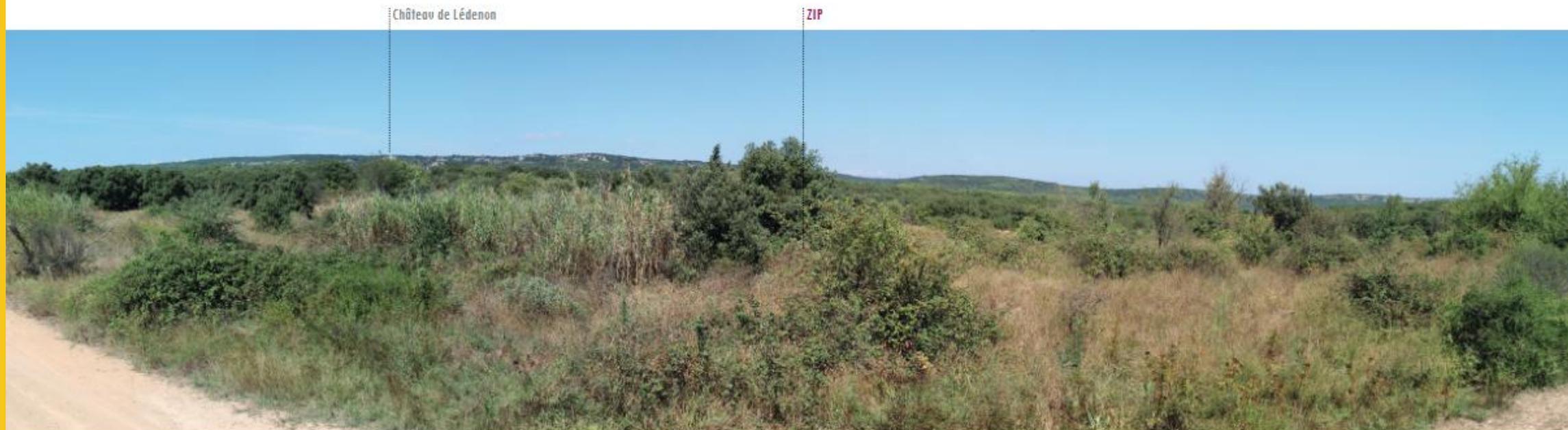
- ZIP située dans le périmètre de protection des 500 mètres de la villa solaire Gosselin mais isolée visuellement
- Vues depuis les hauteurs du village de Lédenon et son château perché
- Co-visibilités entre la ZIP et le monument depuis le rebord des garrigues
- Aucune vue depuis les villages et monuments autour

Echelle immédiate :

- Vues depuis les abords immédiats situés à l'écart de tout lieu de vie, routes ou sentier de randonnée



► VUE DEPUIS LE CHEMIN LONGEANT LE SUD DE LA ZIP



Altitude de la prise de vue : 106 mètres
Distance à la ZIP : 4 mètres
Situation par rapport à la ZIP : Sud
Champ visuel : 120°



Photo n° 78 : Les dépôts formant un talus en bordure du chemin (1)



Photo n° 79 : La végétation au coeur de la ZIP (2)



Photo n° 80 : Les dépôts de déchets sur la ZIP (3)

	PS Théziers	PS Grand-Grès	PS Jonquières
Distance projet (km)	13,7	15,0	15,0
Capacité d'accueil EnR restante (MW)	61,7	19,5	16,0
Réseau HTB	Saturé	Saturé	Saturé
Capacités restantes en injection en HTA/HTB (MW)	38,5	97,8	82,3

Synthèse

- **La meilleure solution de raccordement est le raccordement sur les lignes HTA à proximité.** Une demande de PRAC va permettre de confirmer cette solution de raccordement.
- Il est également possible de se raccorder sur Théziers via un seul PDL par raccordement indirect des deux autres points de raccordement.

Implantation finale retenue au mois de mars

Surface photovoltaïque : **2,88 ha**

Puissance installée : **3,59 MWc**



Production électrique estimée de **5,6 GWh/an**



Équivalent de la consommation électrique de :

- **Environ 2 200** foyers/an (hors chauffage)

➤ **Population de Lédénon : 1 676 hab**





Mesures d'évitement et de réduction envisagées

Les caractéristiques du projet et les mesures proposées ont pour but d'éviter ou de réduire au maximum les effets négatifs du projet sur l'environnement et la santé humaine.

➤ Mesures de réduction (phase chantier)

- Mise en défens des espaces sensibles
- Dérogation aux OLD permettant une gestion favorable à la faune (gestion alvéolaire et période d'entretien adaptée)
- Limitation/adaptation des emprises des travaux et/ou des zones d'accès et/ou de zones de circulation des engins de chantier.
- Adaptation du calendrier de travaux aux sensibilités faunistiques.

➤ Mesures de réduction (phase exploitation)

- Mise en place de passages pour la petite faune au niveau des clôtures

Concertation et information autour du projet

Communication avec les habitants

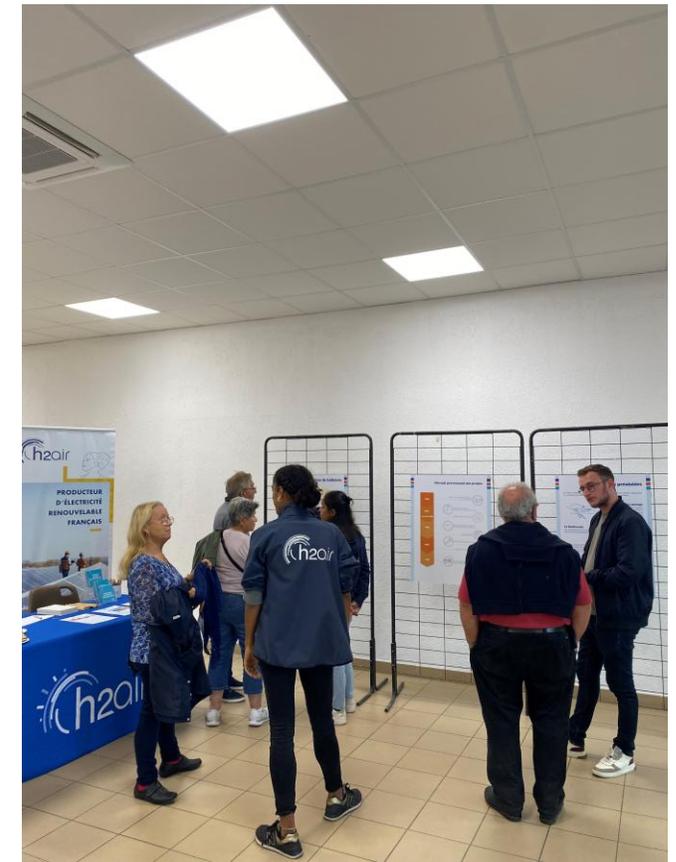
- Dépôt de la **lettre d'information 1** (mairie, CdC, riverains) septembre 2024
- **Permanence d'information:** Mardi 15 octobre 2024 à la mairie de Lédenon
- Mise en place **d'un site internet**

Réunions avec les différents services de l'Etat

- Rencontre avec l'AbF et l'OnF en février 2025
- Réunion DDTM prévue en mai 2025

Concertation étroite avec la commune

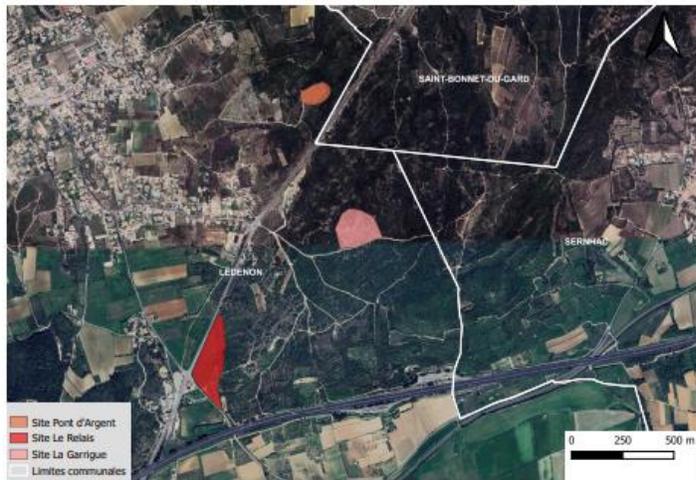
- Réunions de concertation avec la mairie de Lédenon
- Echanges avec la mairie et Altéreo



Nos outils de concertation



Ça se passe près de chez vous !



VENEZ EN PARLER !

Le mardi 15 octobre 2024
de 16h30 à 19h30
Mairie de Lédénon

Ouverte à toutes et tous, la permanence d'information est l'occasion d'échanger autour du projet, H2air est à votre écoute !

DONNÉES PRÉVISIONNELLES



LES ATOUTS DU PROJET AGRIVOLTAÏQUE



Maintien du caractère agricole du terrain. Le projet agrivoltaïque permettra de pérenniser cette activité et de lutter contre la désertification agricole.
Très bon gisement solaire et une production d'électricité renouvelable dans un contexte énergétique tendu.
Impact sur la biodiversité limité, grâce aux études réalisées en amont et au suivi environnemental assuré durant l'exploitation.

Pérennisation d'une activité agricole et valorisation d'un éleveur local :

- une protection contre les aléas climatiques en faveur des animaux ;
- pousse et conservation de la végétation.

UNE INSTALLATION RÉVERSIBLE



AGENDA

Permanence d'information

Le mardi 15 octobre 2024
de 16h30 à 19h30
Mairie Lédénon

Ouverte à toutes et tous, la permanence publique est l'occasion pour vous d'en savoir plus sur :

- ce projet
- l'énergie solaire...

h2air
POUR UN Avenir SOLAIRE

Fondé en France en 2008, H2air est un producteur d'électricité renouvelable indépendant.

Face à l'urgence écologique, H2air produit de l'électricité renouvelable dans le respect de l'Humain et de l'environnement, conformément aux convictions de l'équipe.

H2air prend en charge toutes les étapes d'un projet solaire, et sera donc exploitant de la future centrale solaire.

Votre contact : Alexia SERPANTIÉ
aserpantie@h2air.fr - 06 31 72 75 74

Arteparc, Bât F
Route de la Côte d'Azur
13590 MEYREUIL

h2air.fr

Pour découvrir les projets solaires à Lédénon

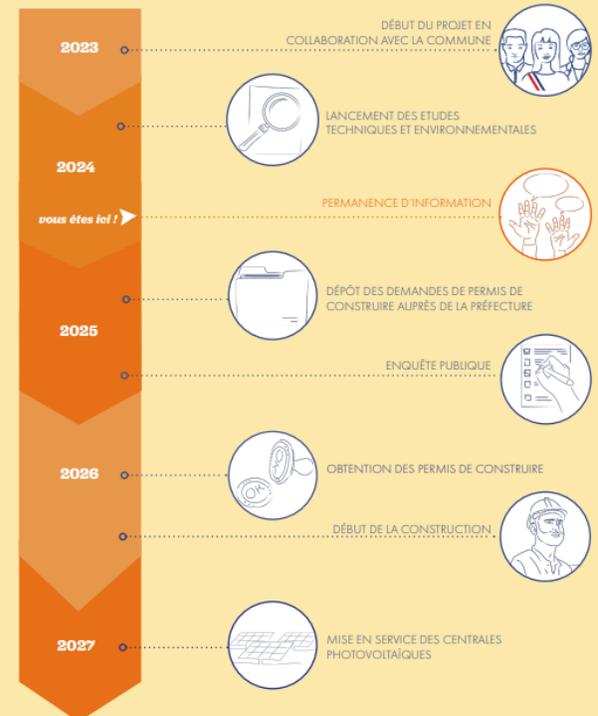
FLASHEZ-MOI !



<https://centrale-solaire.com/centrale-solaire-des-epiceas/>

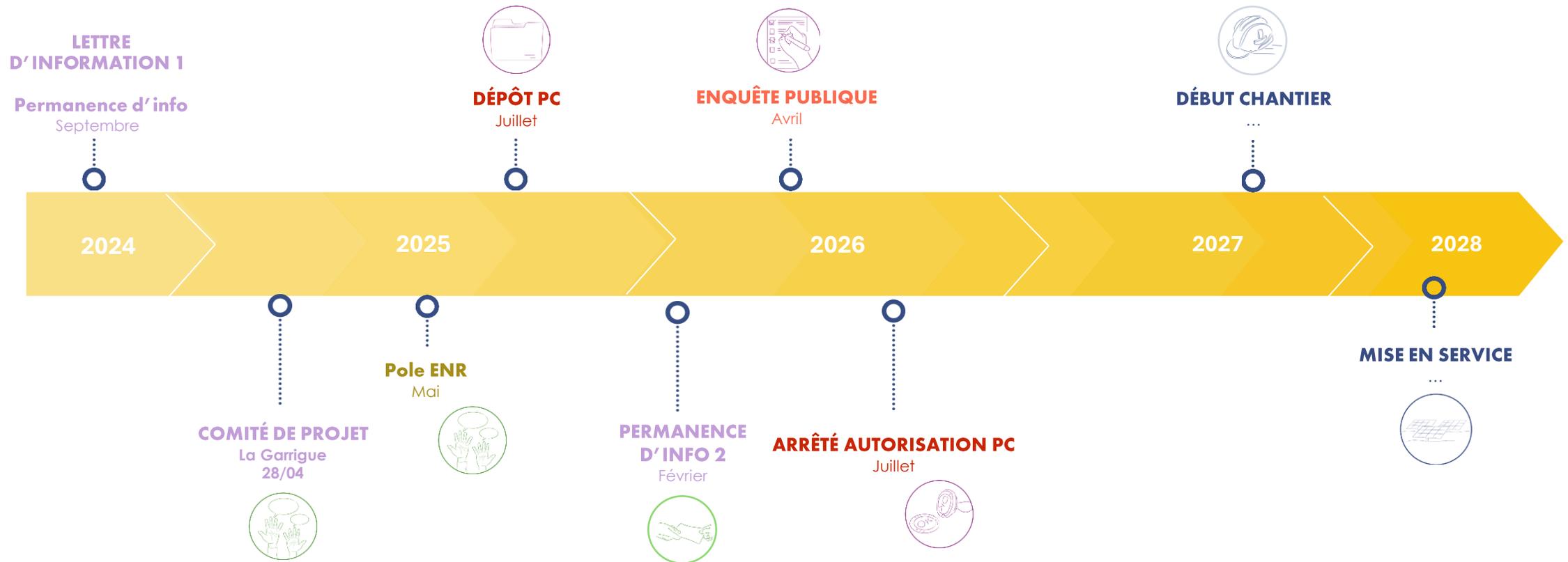
Centrale solaire des Epicéas

DÉROULÉ PRÉVISIONNEL DES PROJETS





Les prochaines étapes



Merci pour votre attention



Alexia SERPANTIE

Responsable projets et territoires

aserpantie@h2air.fr

06 31 72 75 74



Titiane VERGNE

Responsable projets et autorisations

tvergne@h2air.fr

06 58 51 16 22

www.h2air.fr





ANNEXES



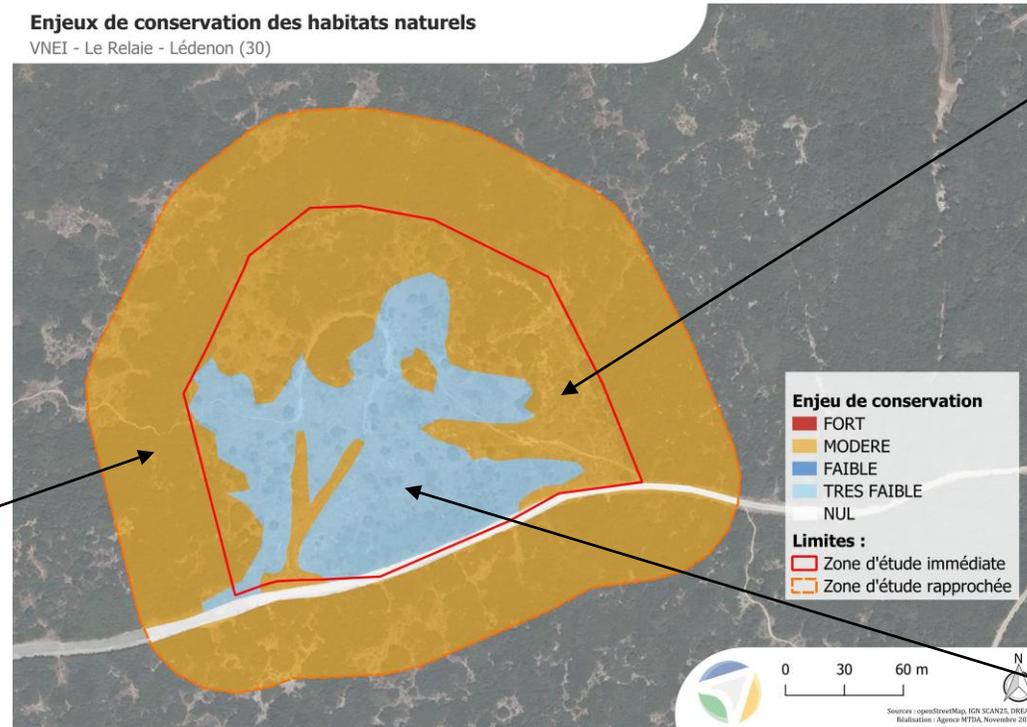
Habitats naturels : Enjeux très faibles à modérés et Zones humides

- Aucun habitat d'intérêt communautaire ;
- ZIP : Pelouse sèche très dégradée (nombreuses espèces rudérales et nitrophiles) et Garrigues ;
- ZER (ZIP + 50m) : Matorral à chêne vert ;
- Aucune zone humide pédologique ou floristique

F5.113-Matorrals calciphiles ouest-méditerranéens à Chêne vert



Enjeux de conservation des habitats naturels
VNEI - Le Relais - Lédenon (30)



F5.112xF6.13-Matorrals acidiphiles ouest-méditerranéens à Chêne vert x Garrigues occidentales à Cistus



E1xE7-Pelouses sèches x Prairies peu boisées

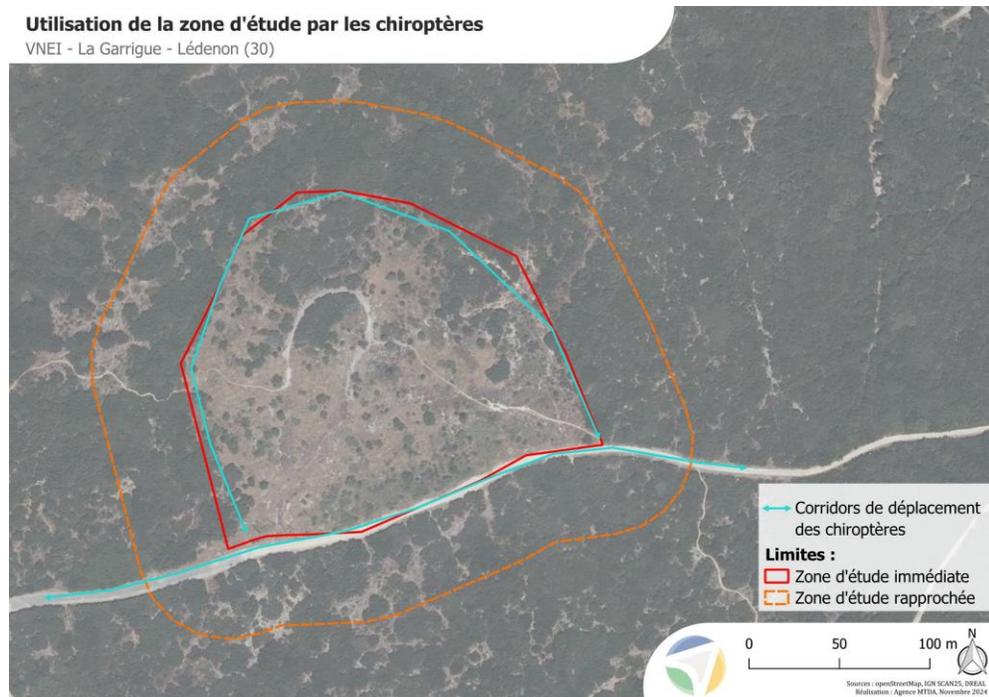


ENJEUX FAUNISTIQUES

- ❖ Enjeux faibles pour les reptiles et les mammifères terrestres . Aucun amphibien recensé au cours des inventaires.
- ❖ **Chiroptères :**
 - Activité globalement faible, liée au transit des espèces (lisières forestières et piste forestière) ;
 - Aucun arbre gîte identifié.

Utilisation de la zone d'étude par les chiroptères

VNEI - La Garrigue - Lédénon (30)

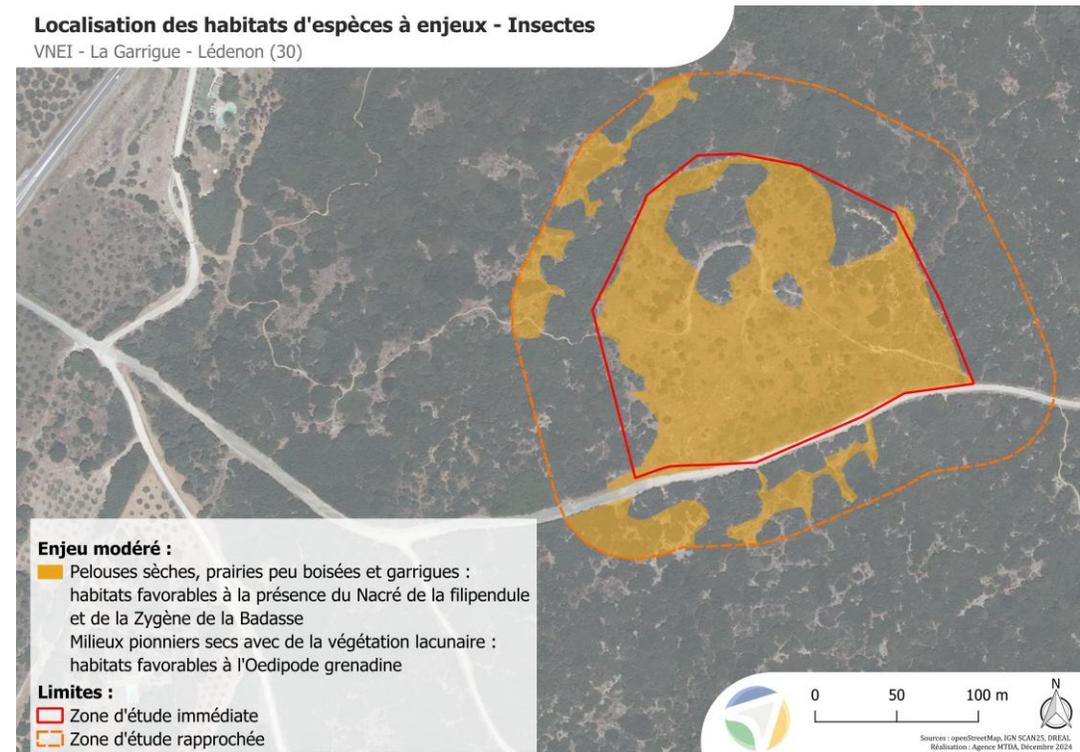


❖ **Insectes:** 3 espèces d'enjeux modérés

- Nacré de la filipendule (VU, DZ, non protégé)
- Zygène de la Badasse (NT, DZ, non protégée)
- Œdipode grenadine (DZ, non protégé)

Localisation des habitats d'espèces à enjeux - Insectes

VNEI - La Garrigue - Lédénon (30)



Enjeux socio-économiques : Mise en place du financement participatif pour les habitants

H2air peut mettre en place un financement participatif à tout moment du projet si le territoire le souhaite

Exemple d'un financement participatif chez H2air :

COLLECTE LOCALE

La collecte est ouverte aux habitants de la région Centre-Val de Loire. En fonction de la dynamique, elle pourra être déplafonnée jusqu'à 100 000 €.

PERMANENCE D'INFORMATION - 1^{ER} OCTOBRE

Les équipes de H2air et Lendosphere sont heureuses de vous accueillir lors d'une permanence d'information le 1^{er} octobre, de 9h à 12h, à la salle des fêtes de la mairie de Maillet.

Projet éolien d'Iris



4

Nombre d'éoliennes



20 à 24 MW

Puissance totale



45 000 MWh

Production par an



+ 15 000

Foyers alimentés



CO₂

2 450 tonnes

CO₂ évité par an



COLLECTÉS

100 000 €



PRÊTEURS 

78



OBJECTIF

100 000 €

* premier seuil de 70 000 € atteint.



JOURS RESTANTS

Terminé



TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL

6 % à 7 % *

6 % pour les habitants de la région Centre-Val de Loire

6,5 % pour les habitants de l'Indre

7 % pour les habitants de la Communauté de Communes du Val de Bouzanne



MONTANT MAXIMUM PAR PRÊTEUR

Jusqu'à

10 000 € *

5 000 € pour les habitants de la région Centre-Val de Loire

10 000 € pour les habitants de l'Indre

10 000 € pour les habitants de la Communauté de Communes du Val de Bouzanne

<https://www.lendosphere.com/les-projets/projet-eolien-d-iris-dans-l-indre>

